

Publication

DISCOURS DE MICHÈLE DETAILLE #FEDILNEWYEAR 2020

Monsieur le Vice Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Excellences,
Chers membres,
Chers amis de la FEDIL,

Bonne et heureuse année 2020. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé.

Je souhaite beaucoup de succès à vos entreprises et beaucoup de satisfaction à vos collaborateurs.

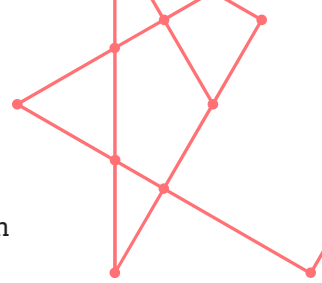
Merci d'être là. Merci d'être là si nombreux.

Merci d'avoir accepté notre proposition de retourner ensemble à l'école.

L'école pour beaucoup d'entre nous, c'est le lieu où l'on a appris, c'est le moment où l'on a forgé de solides amitiés.

C'est ce que je vous souhaite ce soir :

Passer un bon moment avec vos amis et faire de nouvelles rencontres, avec nos membres, avec nos partenaires et avec les responsables publics.



Ce soir, vous aurez aussi l'occasion d'apprendre. Vous apprendrez en écoutant l'intervention inspirante de notre orateur Peter Hinssen et vous apprendrez en entendant le message du gouvernement qui nous est présenté cette année par Etienne Schneider, Vice Premier Ministre, et Ministre de l'Economie.

Le Premier Ministre Xavier Bettel est pour le moment à Davos où il rencontre des investisseurs actuels et futurs.

C'est une mission importante dans l'intérêt de notre économie.

Xavier Bettel a tenu à nous adresser ses vœux. Vous l'entendrez tout à l'heure.

Ce soir c'est la dernière fois qu'Etienne Schneider est des nôtres en sa qualité de ministre de l'Economie.

Monsieur le Vice Premier Ministre, Cher Etienne, au nom de nos membres, je voudrais te remercier.

Te remercier pour ton engagement au service de l'économie,

Te remercier pour les projets que tu as lancés et pour ceux que tu as soutenus.

Tes initiatives ont contribué au développement du pays et à sa diversification économique.

Etienne, tu as été un ministre qui a marqué le paysage économique luxembourgeois.

Tu as modernisé les organisations proches de ton ministère pour les rendre plus efficaces.

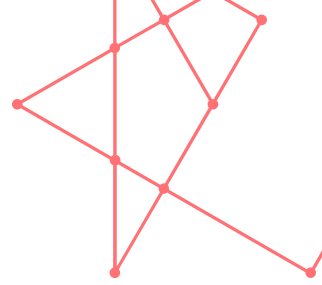
Tu as donné de nouvelles orientations à la politique de développement économique.

Tu as mis un accent particulier sur les nouvelles technologies : l'économie des données ou encore l'espace en sont deux exemples marquants.

Tu t'es tourné vers ces secteurs prometteurs, sans négliger et sans renier le secteur manufacturier plus traditionnel que tu as bien soutenu dans ses efforts d'investissement, d'innovation et plus récemment de digitalisation.

Merci Etienne. Merci pour le support que tu nous as apporté, merci d'avoir été un ministre accessible et accueillant pour chacune de nos entreprises que tu as pris la peine de connaître et de visiter.

Nous te souhaitons un plein succès dans la nouvelle vie professionnelle que tu



t'es choisie.

Je ne serais pas étonnée de te revoir un jour dans ce cercle en tant qu'entrepreneur.

Tu as les qualités pour : bosseur, visionnaire, audacieux, charismatique et puis tu as le cuir épais !

Nous serions très heureux de t'accueillir.

D'ailleurs, je te rappelle que si tu décides de créer une start up, la Fedil t'offrira, comme nous le faisons pour les autres startups une cotisation gratuite pendant les deux premières années !

Mais en attendant, nous sommes curieux d'entendre ton message avec, nous l'espérons, une grande liberté de parole, vu les circonstances.

Si nous avons choisi le retour à l'école comme thème de cette édition du Nouvel An des Entreprises, c'est aussi parce que nous voulons souligner l'importance des jeunes talents pour l'économie.

Nous avons eu un aperçu de l'idée que les jeunes se font des entreprises et du monde du travail.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il reste du pain sur la planche si nous voulons convaincre nos jeunes que l'industrie peut leur offrir des perspectives d'épanouissement !

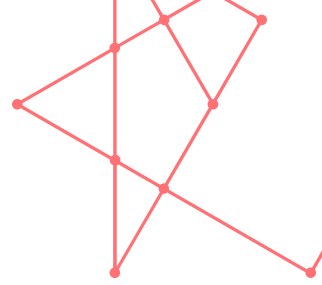
Mais la FEDIL est tenace ! Nous poursuivrons et nous diversifierons nos initiatives pour séduire les talents de demain.

Au passage, je profite de cette tribune pour demander à nos membres de déclarer les postes vacants à l'ADEM car cela contribue à dénicher de bons profils disponibles et cela réduit le chômage.

Je lance aussi un autre appel à nos membres : Je vous demande de vous mobiliser, vous et vos collaborateurs : allez à la rencontre des jeunes : participez à nos roadshows « HelloFuture » dans les lycées. Soyez présents sur les stands de la FEDIL auprès des universités étrangères, accueillez dans vos ateliers et dans vos bureaux les classes qui vous sollicitent pour des visites d'entreprises et surtout offrez des stages intéressants.

Les jeunes, vous le savez sont très influencés par les personnes qu'ils rencontrent et qui leur prêtent attention. Combien d'entre nous, au moment de choisir leurs études n'ont-ils pas été influencés par leur professeur préféré ou par un adulte de leur entourage qu'ils admiraient particulièrement ?

Montrez donc aux jeunes qu'on peut s'épanouir et bien gagner sa vie dans une



entreprise.

Expliquez à ceux que la protection de l'environnement passionne que l'industrie n'est pas le problème mais que l'industrie est une partie de la solution.

Dites-leur qu'ils contribueront plus à changer le monde en étant ingénieur, technicien ou informaticien qu'en se promenant dans les rues en agitant des drapeaux.

Montrez-leur que ce sont nos entreprises qui produisent et développent les biens et les services qui conditionneront leur avenir et le mode de vie de demain.

Dites-leur que les voitures plus propres, les avions moins consommateurs d'énergie, les éoliennes, les trottinettes, les e-scooters, les composants et les accessoires de batteries, les stations d'épurations efficaces, les emballages réutilisables, les robots qui facilitent la vie des opérateurs, les logiciels qui permettent une meilleure organisation du temps de travail, les vitres isolantes et intelligentes, les bâtiments à basse consommation d'énergie, sont pensés, conçus et produits par notre industrie.

Nous avons besoin d'attirer les jeunes talents. Nous devons aussi les retenir.

Nos entreprises doivent s'adapter aux nouvelles façons de travailler, non seulement en adoptant les nouvelles technologies mais aussi en écoutant les souhaits des jeunes générations et en formant continuellement nos équipes.

Les percées technologiques transforment nos entreprises, elles changent notre façon de produire, elles bouleversent notre organisation.

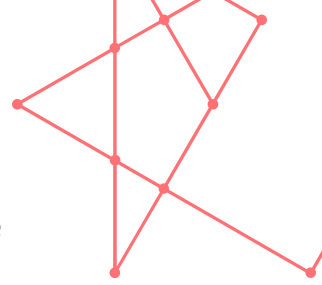
Il faut permettre et encourager l'adaptation et l'évolution des travailleurs que ce soit au sein d'une entreprise en transformation ou en facilitant le passage d'une entreprise à l'autre ou d'un secteur d'activités vers un autre secteur.

Rajouter une couche de rigidité au droit du travail ne favorisera pas la mobilité des salariés.

Qui peut croire que le renforcement des indemnités légales ou extralégales qui incitent les gens à rester collés dans les entreprises en perte de vitesse en attendant la perte de leur emploi soit favorable à la mobilité des salariés ?

Cette mesure serait contre-productive car sans la mobilité des travailleurs et les formations qui la facilitent, nous risquons de perdre un énorme potentiel de talents.

Nous favoriserions le chômage sur un marché de l'emploi pourtant très tendu. Ce serait un comble !



Face à la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans toute une série de secteurs, l'heure n'est pas non plus à la réduction généralisée du temps de travail dictée d'en haut.

En tant que responsables d'entreprises, nous savons que nous devons être à l'écoute de nos collaborateurs. Nous devons aller à la rencontre de leurs besoins et nous devons les encourager à développer leurs compétences si nous voulons réussir dans cette guerre des talents.

Nous le savons. Il est superfétatoire de nous le dire. Nous imposer des mesures coercitives dans la formation de nos salariés est nocif.

De nouvelles contraintes imposées dans l'organisation du travail seront aussi nuisibles.

Car, si toutes les entreprises n'ont pas les mêmes problèmes ou les mêmes besoins, tous les collaborateurs n'ont pas non plus les mêmes besoins. Les souhaits varient en fonction de l'âge ou des situations familiales. Certains veulent travailler plus pour faire face à leurs engagements financiers du moment, d'autres veulent plus de congés, d'autres cherchent un horaire adapté à leur situation personnelle présente, ...

C'est notre bonne connaissance du terrain et le bon esprit qui règne dans la plupart de nos entreprises qui motivent les positions que nous prenons au sein de l'UEL.

La solidarité est totale derrière le Président, avec les chambres et les autres fédérations patronales.

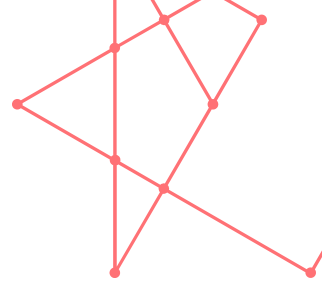
Nous voulons élaborer des propositions réfléchies, constructives et adaptées au monde du travail d'aujourd'hui.

Nous voulons présenter ces propositions dans le cadre du dialogue social national auquel nous sommes attachés car il est une des composantes importantes d'une économie florissante.

Parce que nous sommes échaudés, nous ne voulons plus entrer dans des négociations avec des partenaires qui pratiquent la méthode bien connue de Lénine :

« Tout ce qui est à moi est à moi, tout ce qui est à toi est négociable »

Nous disons qu'il appartient au gouvernement, dans son ensemble, d'élaborer les propositions utiles destinées à relever le double défi de la mobilité des travailleurs et de la pénurie de main d'œuvre qualifiée face aux transformations technologiques que nous vivons déjà et face à celles qui s'annoncent.



Mesdames Messieurs les membres du gouvernement, le monde du travail change !

A vous de nous prévoir un cadre, agile, souple et en adéquation avec les besoins des entreprises et les souhaits des travailleurs.

Mettez au rencart la vieille idéologie comme nous l'avons fait avec nos vieilles méthodes de management.

Soyez en phase avec le monde d'aujourd'hui et préparez avec nous celui de demain.

Back to school, c'est pour nos collaborateurs, je l'ai dit mais c'est aussi pour nous-même. Nous ne pouvons plus nous contenter de suivre, nous devons anticiper le mouvement.

Nous le savons, en plus des qualifications proprement dites, nos chances de succès sont fonction de notre état d'esprit.

Cher Peter Hinssen, nous vous écouterons tout à l'heure avec grand intérêt puisque vous nous parlerez du changement induit par les nouvelles technologies dans les entreprises et du rôle crucial des individus dans la survie de nos organisations en ces temps d'innovation radicale.

Mesdames, Messieurs, les perspectives économiques s'assombrissent, même dans notre Luxembourg que nous avons un peu tendance à croire à l'abri des réalités économiques.

Le STATEC a intitulé son conjoncture flash du mois passé « À l'heure du ralentissement ». Il y décrit les baisses de régime observées dans plusieurs secteurs, y compris dans des pans de l'industrie.

Selon les dernières prévisions, notre taux de croissance en 2020 serait de 2,4%.

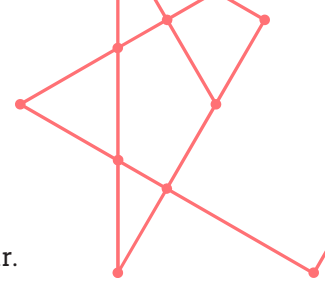
C'est le double du taux prédit pour la zone Euro, me direz-vous !

Oui mais voilà notre pays, ses résidents et ses électeurs se sont habitués à un haut niveau de revenus et de dépenses publiques, surtout sociales.

Et pour maintenir ce niveau-là, à moyen et long terme, 2,4 %, c'est nettement insuffisant !

Aux responsables politiques ici présents, je pourrais dire :

« Bah, ne vous faites pas de souci, le ralentissement économique semble correspondre aux aspirations d'une part croissante de votre électorat. Après, on



verra bien ».

Mais ce n'est pas dans l'ADN des responsables d'entreprises de négliger l'avenir. Je dis donc aux responsables politiques : pas op !

Et je ne peux mieux faire aujourd'hui que de reprendre la déclaration du Vice-Premier Ministre Etienne Schneider dans le Paperjam d'octobre 2019. Je cite :

« Nous connaissons tous très bien les effets néfastes d'une croissance proche de zéro ou très modérée sur l'emploi ou sur nos systèmes sociaux. »

Dans cette conjoncture morose, la situation de nos membres varie beaucoup de l'un à l'autre.

Certaines entreprises nous font part d'investissements d'expansion pendant que d'autres préparent des plans sociaux.

Mais l'hésitation croissante sur les marchés semble être un élément qui nous impacte tous. Cette hésitation finit par se traduire par un ralentissement conjoncturel.

Le Brexit, les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ou encore la dégradation générale des relations internationales en sont des déclencheurs évidents.

Mais un autre sujet est également devenu source d'hésitations pour la plupart d'entre nous : Il s'agit de la transition énergétique.

Je m'explique :

La transition énergétique revêt un potentiel de développement économique indiscutable.

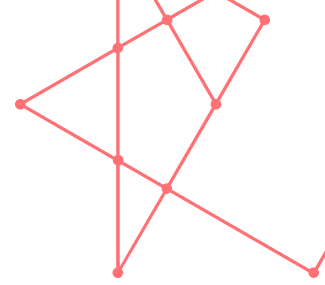
A l'instar de la digitalisation, elle pourrait devenir un vecteur de croissance et sans doute un vecteur de croissance plus qualitative.

A l'heure actuelle, les entreprises voient assez clairement ce qui ne va plus sous l'angle de la transition énergétique mais elles sont loin d'être rassurées sur ce qui ira demain.

L'industrie a déjà fourni de grands efforts pour réduire son empreinte écologique mais le processus est loin d'être terminé.

La cadence de la décarbonisation s'intensifie : le plan national intégré en matière d'énergie et de climat et le green deal de l'union européenne obligent les entreprises à affronter des bouleversements sur un nombre croissant de segments de marchés.

Dans le même temps, elles doivent relever les défis qui concernent leurs



propres procédés de production.

Cette évolution commence à prendre une allure synonyme de disruption.

Prenons, à titre d'exemple, le secteur de l'automobile. Les premiers grands acteurs ont commencé à quitter une technologie alors qu'il persiste encore des incertitudes et des hésitations sur les différentes technologies de rechange et sur leurs chances de succès.

Pensez aux développeurs et producteurs des technologies et des produits qui ont vocation à disparaître dans les deux décennies à venir parce qu'ils incompatibles avec l'objectif de la neutralité carbone.

Vous me direz que ces cycles de vie de produits ont toujours existé.

Oui, mais avec deux grandes différences :

D'une part nous vivons aujourd'hui une transformation technologique rapide, dictée ou encouragée par la politique et jusqu'à présent, les anciens produits disparaissaient graduellement lorsque les produits de rechange étaient prêts et performants.

Ici on hésite. Et le consommateur, lui aussi, hésite, sauf, bien entendu, si on lui compense tout risque ou désavantage par des subventions.

Qu'en est-il des industries qui devraient complètement réinventer leurs procédés pour pouvoir continuer à produire en Europe ?

Sous le régime du négoce de quotas, les procédés de production en place commencent à coûter très cher à ces industries.

Et puis, il y a encore tellement de points d'interrogation par rapport à l'avenir.

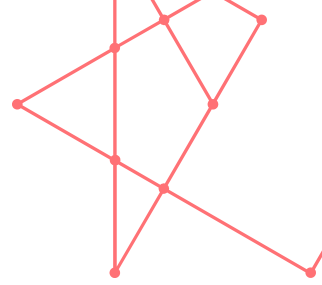
Passer au « tout électrique » ?

Peut-être, mais est-ce que l'électricité renouvelable sera disponible dans les quantités requises ? On en est encore très, très loin et le développement traîne.

Quel sera le coût de cette électricité ?

Quelles mesures d'encadrement commercial l'Union Européenne mettra-t-elle en place tant que la politique climatique européenne n'est pas suivie par nos principaux partenaires commerciaux ?

Aussi longtemps que ces points d'interrogation persistent, les investisseurs



hésitent et les industries concernées payent une surprime pour leur présence en Europe.

La FEDIL souscrit à l'accord de Paris. Nous partageons les objectifs climatiques et énergétiques de l'UE et ceux du Luxembourg. Avec notre expertise, nous voulons contribuer à la recherche des bonnes options à prendre par nos membres et par le pays.

Le Luxembourg va probablement réaliser la majeure partie de ses objectifs climatiques et énergétiques en provoquant des délocalisations d'émissions. Il semble y avoir un consensus politique pour envoyer les camions en transit faire leur plein ailleurs. Soit ! C'est une particularité luxembourgeoise.

Mais si l'Union Européenne, elle, réalisait ses objectifs en délocalisant ses émissions et plus particulièrement les productions industrielles intensives en énergie, elle perdrait en grande partie sa crédibilité en tant que pionnier de la lutte contre le changement climatique.

Nous devons nous assurer que la création de nouvelles activités, se fasse également chez nous.

Dans une interview donnée il y a quelques jours à un journal français, le nouveau commissaire européen Thierry Breton tient des propos plutôt rassurants :

A la question,

« Comment ne pas pénaliser la compétitivité de l'Europe avec le pacte vert ? »

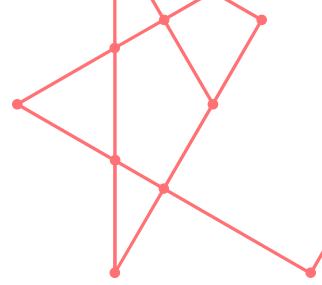
Thierry BRETON répond :

Nous travaillons à un mécanisme d'ajustement aux frontières pour faire en sorte que nos concurrents paient le juste prix des normes en vigueur chez nous. Et par ailleurs, il ne s'agit pas de changer radicalement notre base industrielle du jour au lendemain. C'est l'affaire d'une génération. Il faudra donc se donner du temps pour accompagner cette transition, y compris sur les plans financier et social. La priorité de ces 5 prochaines années est de mettre sur pied des outils, des financements et des programmes d'accompagnement. »

Nous serions heureux que le Luxembourg s'inscrive dans cette ligne ambitieuse et réaliste.

Inutile, Mesdames, Messieurs les Ministres de courir devant le train ! Pas de précipitation. Pas d'excès de zèle !

La transition énergétique ne se décrète pas, elle se construit.



Une transition énergétique préparée, cadencée et accompagnée d'un plan financier réaliste nous permettra d'atteindre les objectifs ambitieux que l'union européenne s'est fixés, tout en conservant une industrie propre, performante et donc créatrice de valeur.

Le Luxembourg dispose des outils nécessaires pour accompagner la transformation d'entreprises existantes et la création de nouvelles activités.

Luxinnovation, l'Université ou le LIST sont des facilitateurs efficaces de la modernisation du tissu économique.

C'est en s'appuyant sur notre conviction que le pays dispose d'un pôle de recherche public performant que nous avons conjointement avec l'Université fait une proposition au gouvernement.

Nous proposons la création d'un parc technologique autour du site de Belval. Cette initiative vise à rapprocher l'uni et les centres de recherche de l'industrie. Elle vise à augmenter leur impact sur notre tissu économique.

Nous pensons à un parc technologique tel qu'on les rencontre auprès d'universités de recherche bien connues à l'étranger.

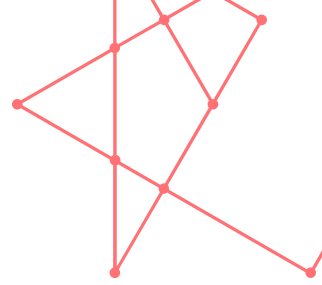
Un parc, où entreprises et instituts collaborent. Un parc qui devrait, à nos yeux, devenir exemplaire en termes d'installations partagées, d'infrastructures communes et d'application de principes d'économie circulaire.

Nous espérons que cette idée fera son chemin et nous sommes prêts à accompagner sa réalisation.

Avant de passer la parole à Peter Hinssen et à Etienne Schneider, je voudrais adresser un message à Franz Fayot qui reprendra bientôt l'enthousiasmant ministère de l'économie.

Dans les professions et fonctions qu'il a exercées jusqu'à présent, Franz FAYOT a pu se familiariser avec l'économie luxembourgeoise et ses acteurs.

Dans les semaines qui viennent il va se retrouver au front de l'action politique économique.



Franz, la FEDIL veut rester un interlocuteur privilégié du ministère.

Nous nous réjouissons de travailler avec toi et avec l'équipe compétente et engagée dont tu hérites au ministère de l'Economie.

Nous voulons poursuivre les échanges et la coopération avec le Gouvernement dans l'intérêt de nos entreprises, du développement économique et de la modernisation du pays.

La FEDIL se veut plus que jamais force de proposition, parfois critique, mais toujours constructive.

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

